

Postulat « Pour un trafic apaisé à la Vallée »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Notre région subit des nuisances du trafic de plein fouet.

Au flux de véhicules des frontaliers déjà important la semaine s'ajoute le vrombissement des motos et des voitures de sport qui arrivent par centaines le week-end.

Engins transformés pour augmenter le bruit, usage du clapet désactivant le pot d'échappement, conduite intempestive, « rodéos » au col du Mollendruz – pour certains usagers, les routes de notre région deviennent un circuit et pour beaucoup d'habitants, il devient difficile de se tenir sur leur terrasse ou dans leur jardin les jours de beau temps. Il est flagrant que les règles en vigueur concernant le bruit des véhicules, mais également leur vitesse, ne sont trop souvent pas respectées.

Un débat démocratique concernant les nuisances du trafic est nécessaire.

Une pétition lancée par le Collectif pour un Trafic Apaisé a récolté plus de 800 signatures à ce jour. Elle demande aux autorités des trois communes de la Vallée de Joux de s'engager activement et durablement dans la lutte contre les nuisances sonores de la circulation routière. La récolte des signatures a été l'occasion de relever plusieurs demandes venant de la population : modération du trafic dans les centres des villages, sensibilisation auprès des conducteurs irrespectueux et collaboration avec la police pour des contrôles plus efficaces, différentes mesures pour favoriser le report modal vers les transports en commun, le covoiturage et la mobilité douce.

Ce postulat demande que la Municipalité :

- crée un groupe travail comprenant des représentants des trois Municipalités, des Conseils Communaux et du Collectif pour un Trafic Apaisé dont l'objectif sera de trouver des solutions adaptées au contexte local pour lutter contre les nuisances sonores du trafic ;
- prenne des mesures concrètes, en collaboration avec la Police cantonale, pour que les règles en vigueur soient mieux respectées, en particulier en ce qui concerne les véhicules excessivement bruyants ;
- poursuive et intensifie ses efforts pour proposer des solutions alternatives au trafic individuel afin de réduire le nombre de véhicules sur nos routes, notamment celui des frontaliers.

Le même postulat est déposé dans les Conseils communaux du Chenit, du Lieu et de l'Abbaye.

Le Sentier, le 17 septembre 2021.



Nicolas Guignard, conseiller communal.